



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois d'Avril à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Joël PASQUET, Maire.

Date de Convocation : 01/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents : Joël PASQUET (Maire), Eric MARTINET (Maire-adjoint), Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint), Bertrand BRIOT, Marie-Line BLANCHET, Jérôme CLIMENT, Eliane HENRIOT, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Daniel RENVOIZE.

Absents excusés :

Jean-Michel BLAITEAU qui donne procuration à Bertrand BRIOT

Jean-Louis MARTINEZ qui donne procuration à Patricia LEHOUX

Jennifer REVELUT qui donne procuration à Marie-Line BLANCHET

Absents : Jean-Ephrem MILLIASSEAU

Evelyne BASTIDE

Isabelle CHAMPION-POIRETTE

Cédric IWANCZUK

Evelyne TROISPOUX est désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° 2023/ 011

Objet : Vote du Budget primitif 2023.

Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous invite à adopter le budget primitif 2023 de notre commune qui se compose uniquement d'un budget principal.

Je vous résume ainsi les principales orientations de ce budget :

« Cette année nous allons continuer le projet global d'aménagement de la commune et tous les investissements que nous allons faire vont s'inscrire dans ce projet :

Aménagement des bâtiments publics

La réfection de la voirie

Amélioration de la sécurité des personnes et des biens

Développement économique de la commune »

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur,

En M57, Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante peut autoriser le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites qu'elle fixera.

Budget principal,

Equilibre Général

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Virt à la section d'invest.	Total	Opérations réelles	Résultat reporté	Total
Section de fonctionnement	892 507,00 €	685 050,22 €	1 577 557,22 €	1 059 464,13 €	518 093,09 €	1 577 557,22 €
		Solde exec. négatif reporté			Virt de la section de fonctionnement	
Section d'investissement	850 221,22 €	68 460,19 €	918 681,41 €	233 631,41 €	685 050,22 €	918 681,41 €
Reste à réaliser N-1					0,00 €	0,00 €
Total	1 742 728,22 €	753 510,41 €	2 496 238,63 €	1 293 095,54 €	1 203 143,31 €	2 496 238,63 €

Répartition par chapitres

Section de fonctionnement - dépenses				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	Charges à caractère général	330 710,00 €		330 710,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	291 040,00 €		291 040,00 €
014	Atténuations de produits	6 276,00 €		6 276,00 €
65	Autres charges de gestion courante	244 350,00 €		244 350,00 €
66	Charges financières	19 631,00 €		19 631,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €		500,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €		0,00 €
023	Virement de la section d'investissement		685 050,22 €	685 050,22 €
042	Dotations aux amort.		0,00 €	0,00 €
Total		876 471,00 €	685 050,22 €	1 577 557,22 €

Section de fonctionnement - recettes				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	Atténuation de charges	19 000,00 €		19 000,00 €
70	Produits de services	74 438,00 €		74 438,00 €
73	Impôts et taxes	617 245,13 €		617 245,13 €
74	Dotations, subventions	325 781,00 €		325 781,00 €
75	Autres produits de gestion	23 000,00 €		23 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €		0,00 €
Total 1		1 059 464,73 €		1 059 464,73 €
	Restes à réaliser (N-1)			
R 002	Résultats reportés	518 093,09 €		518 093,09 €
Total 2		1 577 557,22 €		1 577 557,22 €

Section d'investissement - dépenses				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €		30 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0 €		0 €
21	Immobilisations corporelles	720 057,93 €		720 057,93 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €		0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	100 163,29 €		100 163,29 €
Total 1		850 221,22 €		850 221,22 €
041	Opérations patrimoniales			
	Restes à réaliser N-1			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté		68 460,19 €	68 460,19 €
Total 2		850 221,22 €	0,00 €	918 681,41 €

Section d'investissement - recettes				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
13	Subventions d'investissement	126 821,00 €		126 821,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €		0 €
21	Immobilisations incorporelles	0 €		0 €
24	Cessions d'Immobilisations	0,00 €		0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 810,19 €		106 810,19 €
165	Dépôts et cautionnement reçu	0,00 €		0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		685 050,22 €	685 050,22 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales			
Total		233 631,19 €	685 050,22 €	918 681,41 €

Le Conseil Municipal,

Vu le code des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Evelyne TROISPOUX Maire-Adjoint,

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité

Adopte le budget primitif 2023 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT,

Autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7 ;5 %

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme, certifié exécutoire.

Délibération n° **2023 / 011**

Et ont signé les membres présents,
Commeray le 11 Avril 2023

Le Maire
Joël PASQUET

